

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire Vice-rectorat de Polynésie française, session 2024

Le vice-recteur de Polynésie française,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1 : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire vice-rectorat de Polynésie française, au titre de l'année 2024 :

- Monsieur BENOIT Pascal, attaché principal de l'administration de l'état, président, Vice-rectorat de Polynésie française, Papeete
- Madame ROC Brigitte, ingénieur hors classe, experte, Rectorat de Toulouse, Toulouse
- Monsieur CABASSUD Fabrice, ingénieur d'études hors classe, Haut Commissariat de Polynésie française, Papeete
- Madame LABBAT Dorothee, attaché principal de l'administration de l'état, Vice-rectorat de Polynésie française,, Papeete
- Madame MERCIER Sylvie, ingénieure d'études hors classe, Vice-rectorat de Polynésie française, Papeete.

Article 2 : Le secrétaire général du vice-rectorat de Polynésie française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Papeete, le 22 août 2024

Pour le vice-recteur et par délégation,
le directeur des ressources humaines


Pascal BENOIT 